



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Budget colossal pour la création d'un centre éducatif fermé à Verderonne

Question écrite n° 6810

Texte de la question

M. David Magnier attire l'attention de M. le ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice, sur la construction d'un centre éducatif fermé dans sa circonscription, à Verderonne, dans l'Oise, pour un coût total estimé à 7 millions d'euros. Ce centre serait destiné à accueillir 12 mineurs, soit plus de 583 000 euros de dépenses publiques par mineur. Ainsi, ce projet suscite de fortes interrogations au sein des élus locaux, notamment des maires et adjoints des communes concernées, qui jugent le coût disproportionné au regard des besoins réels du territoire et de la capacité d'accueil prévue. Dans un contexte de forte contrainte budgétaire, où l'on demande aux collectivités territoriales de réaliser des économies importantes, la décision de financer un établissement aussi coûteux pour un nombre aussi restreint de bénéficiaires interroge sur l'arbitrage des priorités. À titre de comparaison, la rénovation de la cantine périscolaire de Verderonne, estimée à 1 million d'euros, permettrait selon le maire de la commune de maintenir l'école sur place, fréquentée par une centaine d'élèves issus de trois villages. Ainsi, il lui demande s'il va réétudier la pertinence de ce projet au regard de son coût et s'il ne serait pas préférable de réorienter les moyens publics vers des projets plus directement utiles aux enfants et aux familles du territoire.

Données clés

Auteur : [M. David Magnier](#)

Circonscription : Oise (7^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6810

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : [Justice](#)

Ministère attributaire : [Justice](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mai 2025